

L'HEBDO D'ÉTIENNE



École secondaire

Étienne-Brûlé

ÉDITION
VENDREDI 5 septembre 2025

Bonne rentrée à tous !

Assiduité et la ponctualité

L'assiduité et la ponctualité en salle de classe ont un grand impact sur la réussite scolaire, l'apprentissage et le bien-être des élèves. Nous vous demandons, chers parents, d'appuyer vos enfants à être ponctuel le matin et nous avertir si votre enfant doit s'absenter pour une quelconque raison à l'adresse : assiduite-etbr@csviamonde.ca.

Transport scolaire

Les élèves de 7-8 qui prennent l'autobus scolaire en fin de journée doivent se conformer à ceci.

Les horaires d'embarquement et de débarquement sont disponibles sur le portail des parents site de Francobus



Aucune alerte



Données au sujet
de l'école



École admissibles



Puis-je prendre un
autobus?



Portail des parents

Le numéro d'identification pour votre enfant c'est son NISO qui se trouve sur un de ses bulletins scolaires. Nous allons procéder à la distribution des horaires du bus scolaire pour les élèves de la 7e et 8e et nous allons être présents pour appuyer les élèves avec leurs bus scolaires.

Très important : Si votre enfant (en 7e ou en 8e) ne prend pas l'autobus scolaire de manière ponctuelle ou permanente, merci de communiquer avec l'école pour signaler ceci par téléphone (416 397-2085) ou bien par courriel à l'adresse :

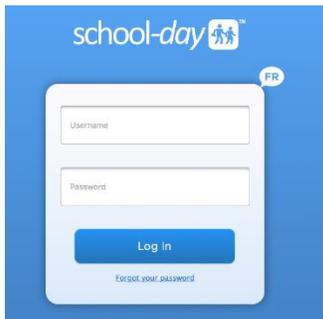
etiennebrule@csviamonde.ca. Pour un changement ponctuel du mode de transport, veuillez nous aviser avant 14h00.

Prêt d'ordinateurs pour les élèves de 9-12

Cette année, l'école prêtera de nouveau un ordinateur portable à chaque élève qui le souhaite. Pour ce faire, nous vous demandons de signer le formulaire de prêt des ordinateurs sur le guichet Viamonde. Les élèves de 7e et 8e disposeront d'ordinateurs dans leurs salles de classe.



Cotisation annuelle et dons



Chaque année, nous sollicitons les parents, tuteurs et tutrices de payer une cotisation qui aide à contribuer aux coûts de transport pour des sorties, contribuer aux coûts pour le programme du petit-déjeuner. Ce coût comporte, également, les frais du cadenas ainsi que l'achat de l'annuaire personnalisé.

Cafétéria à Étienne-Brûlé



Encore une fois cette année, nous avons le plaisir de collaborer avec un traiteur afin d'assurer l'offre de dîner à la cafétéria. Un menu mensuel, certifié Halal, sera envoyé aux

familles au début de chaque mois via l'hebdo. Vous avez l'option de soit donner de l'argent comptant ou carte débit / crédit pour effectuer les paiements.

Il est déjà possible de vous procurer, via le guichet Viamonde, une carte de poinçons avec un nombre de repas prépayés (25 ou 50 \$).

Nous vous communiquons le menu de la cafétéria ici même, et ce, à chaque Hebdo de la semaine.

SEPTEMBRE 2025

MENU CERTIFIÉ HALAL

8	9	10	11	12
Poulet Tandoori avec riz et salade Pâtes Alfredo	Pâté chinois avec salade Tacos	Poulet au beurre avec du riz et salade Frites et boulettes de poulet	Lasagne avec salade Quiche	Saumon avec riz et légumes Poutine Frites et boulettes de poulet
15	16	17	18	19
Souvlaki de poulet avec riz et salade Pâtes Alfredo	Poulet Biryani avec riz et salade Pâtes à la viande	Poulet au beurre avec du riz Frites et boulettes de poulet	Lasagne avec salade Quiche	Saumon avec riz et légumes Poutine Frites et boulettes de poulet

Journée photo à Étienne-Brûlé



La journée photo à Étienne-Brûlé aura lieu jeudi prochain le 19 septembre. La compagnie *Edge Imaging* sera sur place pour prendre les photos des élèves. Ces photos serviront à créer des cartes étudiantes, mais sera aussi utilisées pour l'annuaire de la fin de l'année.

Clinique de vaccination pour les élèves de la 7^e année

Encore une fois cette année, les services de santé publique de Toronto (TPH) tiendront une clinique de vaccination gratuite pour les élèves de la 7^e année. Nous avons distribué des formulaires sous forme papier à tous les élèves cette



semaine. Nous vous demandons de bien le remplir le formulaire, que ce soit votre réponse par rapport au consentement.

Vous pouvez retrouver une copie du formulaire [en cliquant sur ce lien](#) et nous vous demandons de retourner le formulaire dûment rempli au secrétariat de l'école.

Cours de français langue seconde *French for parents*

French for Parents – octobre 2025 à février 2026
[niveau 1 à 6]

Le conseil scolaire Viamonde offre aux parents anglophones de sa communauté des cours de français langue seconde. Ces cours, intitulé *French for parents* sont gratuits et sont offerts sur la plateforme Teams. À deux reprises par semaine d'octobre 2024 à février 2024, sont nivelés pour bien répondre aux différents besoins des parents.

Pour obtenir plus d'information, [veuillez visiter la page Sway en cliquant sur ce lien](#).

Les ateliers pour les parents tout au long de l'année

Le conseil scolaire Viamonde offrira à toutes les familles des ateliers virtuels tout au long de l'année scolaire. Ces ateliers, portant sur de divers sujets, sont offerts gratuitement et une inscription n'est pas nécessaire. Cette année, comme l'an passé, les ateliers auront lieu de 12h à 13h, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de participants possible. Vous pouvez consulter la liste des ateliers à l'image ci-dessous. Nous vous partagerons les liens de connexion dans l'heβδο précédent la semaine de l'atelier.

Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs

Année 2025-2026

Game-Bling: quand les jeux vidéo rencontrent les jeux de hasard Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la 3 ^e à la 12 ^e année	Mercredi 17 septembre 2025 De 12 h à 13 h
Comment appuyer l'apprentissage en mathématiques de mon enfant Cadre d'efficacité	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 9 ^e année	Mercredi 8 octobre 2025 De 12 h à 13 h
Conseil d'école	Tous les membres des conseils d'école de toutes les écoles	Mercredi 15 octobre 2025 De 12 h à 13 h
Appuyer son enfant avec les devoirs Programmation	Pour les parents des élèves de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année	Mercredi 22 octobre 2025 De 12 h à 13 h
Cybersécurité: ce que tout parent doit savoir Écoles sécuritaires et bienveillantes	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 12 ^e année	Mercredi 5 novembre 2025 De 12 h à 13 h
Mieux soutenir son enfant qui présente des signes d'anxiété Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 12 ^e année	Mercredi 26 novembre 2025 De 12 h à 13 h
Les programmes d'excellence (AP, IB, MHS, etc.) Programmation	Pour les parents des élèves de la 8 ^e à la 10 ^e année	Mercredi 10 décembre 2025 De 12 h à 13 h
Les enjeux de l'ère numérique sur la santé mentale des jeunes Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 12 ^e année	Mercredi 17 décembre 2025 De 12 h à 13 h
Comment aider les parents à appuyer les enfants à comprendre les amitiés et les conflits dans leurs vies Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 6 ^e année	Mercredi 7 janvier 2026 De 12 h à 13 h



Téléphones cellulaires en salle de classe

En accord avec la politique ministérielle, **aucun membre de la communauté scolaire ne doit utiliser les appareils mobiles pendant les heures d'enseignement** au moins que ce soit :

- à des fins éducatives et selon les directives du membre du personnel pédagogique ;
- à des fins médicales et de santé ;
- ou pour répondre à des besoins éducatifs spéciaux ou particuliers.

Les téléphones cellulaires doivent être rangés hors de vue et éteints ou en mode silencieux pendant les heures d'enseignement.

L'endroit le plus sécuritaire pour ranger le téléphone cellulaire est le casier verrouillé de l'élève.

Au cas contraire, l'élève doit déposer le cellulaire éteint ou en mode silencieux dans l'endroit désigné par l'enseignant. Chaque salle de classe compte avec un bac désigné qui est géré par l'enseignant. Dans le cas d'avoir un suppléant, l'élève devra ranger son téléphone dans son casier verrouillé.

L'école n'est pas responsable en cas de vol, de perte ou de bris des téléphones cellulaires, y compris lorsqu'ils sont entreposés dans le bac désigné ou dans le casier.

Si l'appareil est vu, l'élève le remettra dans le bac désigné par l'enseignant. Au cas contraire, le téléphone sera confisqué par un membre de la direction jusqu'à la fin de la journée. La discipline progressive sera appliquée pouvant aller jusqu'à la suspension. Pour toute urgence, les parents peuvent contacter leur enfant par l'entremise du secrétariat pendant les périodes d'apprentissage au **416 397-2085**.

Accommodement sur les bases de croyance religieuse

Afin de protéger le droit en matière de croyance, les écoles travaillent avec les familles et mettent en place des accommodements concernant des pratiques qui sont liées aux croyances des élèves.

Pour ce faire, il faut faire **une demande par écrit** à la direction de l'école **au début de l'année**, remplir [le formulaire de demande d'accommodement](#) et le retourner.

Des accommodements appropriés et raisonnables sont planifiés. Ainsi, une demande d'accommodement peut viser une partie du curriculum de l'Ontario du ministère de l'Éducation ou des cas particuliers. Seules les demandes individuelles seront traitées.

En voici une liste non exhaustive :

- activité marquant le début ou la fin du jour de classe ;
- absence pour des fêtes religieuses ;
- prière ;
- alimentation ;
- tenue vestimentaire ;
- protection de la pudeur pendant les classes d'éducation physique ;
- participation aux activités et aux programmes d'études de tous les jours ;
- participation aux activités et aux programmes-cadres d'éducation physique et santé de la 8e année (exemption à l'enseignement relatif au sujet du Développement de la personne et santé sexuelle du domaine D : Vie saine du curriculum d'éducation physique et santé [2019] de la 1re à la 8e année). Pour cet accommodement, [veuillez utiliser ce formulaire](#).

Précisions importantes

Là où le curriculum ou les activités en salle de classe visent l'inclusion, peu importe sous quels motifs protégés par le Code, aucun accommodement ne sera accordé.

L'inclusion se rapporte à tout aspect du programme-cadre portant sur les droits de la personne en matière de discrimination ou de harcèlement fondés sur des motifs illicites prévus par le Code.

Calendriers scolaires

[Calendrier scolaire 2025-2026 élémentaire Final 7e et 8e .pdf](#)
[Calendrier scolaire 2025-2026 secondaire Final.pdf](#)

Casier des élèves

Pour des raisons de sécurité, seulement les cadenas de l'école sont permis. Les élèves ont reçu leur cadenas et un casier leur a été désigné durant la première journée d'école. Les élèves sont responsables de la propreté de leurs casiers et de ne pas le partager.



Vapotage

Le vapotage est strictement interdit dans l'école, sur le terrain de l'école et dans tout espace public situé à moins de 20 mètres du terrain de l'école. Le vapotage est également interdit à bord de l'autobus scolaire. Quiconque fume ou vapote dans ces endroits est coupable d'une infraction et s'expose à une amende potentielle en vertu de la loi.

Les vapoteurs seront confisqués par l'école et les parents, tuteurs ou tutrices de l'élève en seront informés.



Code de conduite

Notre école applique les attentes du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La politique 3,32- Stratégie pour la sécurité dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de conduite doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

À l'école secondaire Étienne-Brûlé, nous favorisons une démarche d'apprentissage basée sur le respect de la personne, le droit de vivre harmonieusement dans un milieu sain et sécuritaire où chacun exerce ses droits et assume ses responsabilités.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil scolaire Viamonde assure la mise en œuvre de *mesures de prévention* et de *discipline progressive* en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir

compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

Durant les premiers jours, les membres du personnel ont instaurés toutes les routines avec les élèves pour s'assurer d'un bon début d'année dans les meilleures conditions.

Les élèves seront sensibilisés aux attentes du code de conduite dès les premières semaines. Les normes de comportement et [le code de conduite](#) doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance du code de conduite de l'école dès réception, d'en discuter avec votre enfant.

Une copie du [code de conduite de l'école](#) vous sera acheminée sous peu dans le Guichet Viamonde. Nous vous demandons de la lire attentivement avec votre enfant et de la signer. Nous présenterons le code de conduite aux parents lors de la soirée curriculum.

Soirée curriculum et élection du Conseil d'école

La soirée curriculum se déroulera **le jeudi 18 septembre 2025 de 18h à 20h 30**. Nous profiterons de l'occasion pour procéder aux élections pour la formation du conseil d'école pour l'année scolaire 2025-2026. Les parents, tuteurs et tutrices souhaitant siéger au conseil d'école doivent remplir le formulaire de déclaration de candidature d'ici **le mardi 16 septembre 2023** et l'acheminer à la direction de l'école. Un courriel détaillé a été envoyé aux familles, contenant [l'appel à candidature pour le Conseil d'école](#), le [guide d'informations sur les conseils d'écoles](#) et [la politique du Conseil scolaire Viamonde](#) relative aux Conseils d'école.

Visitez la page Facebook de l'école

Suivez nos activités à l'école et dans la communauté en visitant la page Facebook de notre école.



Équipe de direction
[Faten Ben-Mansour](#) & [Vicky Fauteux](#)